



16ème législature

Question N° : 17473	De M. Vincent Ledoux (Renaissance - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Virus H5N1	Analyse > Virus H5N1.
Question publiée au JO le : 30/04/2024 Date de changement d'attribution : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le retour inquiétant du virus H5N1. Lors d'une conférence des Nations unies sur les maladies transmissibles, le Dr Jeremy Farrar, directeur scientifique de l'OMS a exprimé son « énorme inquiétude » quant à la propagation croissante du virus de la grippe H5N1. Ce dernier s'inquiète d'ailleurs du fait que ce virus « développe la capacité à infecter les humains et, ultime étape critique, qu'il parvienne à se transmettre d'un humain à un autre ». Même si pour l'heure la situation est plutôt sous contrôle, il n'en demeure pas moins que durant les 16 derniers mois c'est-à-dire entre le 1er janvier 2023 et le 1er avril 2024, l'organisation onusienne a enregistré 889 cas humains de grippe aviaire dans 23 pays, dont 463 décès, pour un taux de létalité chez l'homme de 52 %. Ainsi, face aux risques encourus par les populations animales et humaines à la menace globale qui plane, il lui demande de lui préciser quelles mesures de surveillance épidémiologique, de prévention et d'intervention le Gouvernement prévoit de prendre le cas échéant.